

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

BUFFOTOT, Patrice (dir.), *La défense en Europe. Avancées et limites*, coll. Les études de la Documentation française, 4<sup>e</sup> éd., Paris, La Documentation française, 2005, 248 p.

par Frédéric Mérand

*Études internationales*, vol. 38, n° 1, 2007, p. 150-151.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/015722ar>

DOI: 10.7202/015722ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

caduc. C'est ainsi que André Dumoulin lie l'avenir de l'UEO à celui de l'Union européenne. De même, si l'Assemblée parlementaire est menacée de disparition, elle persiste encore mais pour combien de temps ? Elle subit la concurrence d'autres forums d'expression pour les représentants des États européens et des Alliés : les Assemblées parlementaires nationales, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et le Parlement européen. Cette coexistence tourne au détriment de l'Assemblée de l'UEO également en raison notamment de la réticence de l'Union européenne à voir siéger en son sein, même avec un statut d'observateur, les pays associés, traduisant ainsi la crainte d'une ingérence dans des questions relatives à la défense européenne, les pays non membres de l'Union européenne mais membres de l'OTAN.

Destiné à un public universitaire initié, voire expert, mais non exclusivement européen, cet ouvrage décortique un à un les rouages des relations entre trois organisations internationales agissant dans des champs de compétences qui se chevauchent, le tout sur fond de disparition de l'UEO. C'est là que réside le premier intérêt de cet ouvrage : il offre une illustration d'un volet du droit international public peu développé en milieu académique en raison de sa rareté, à savoir la succession ou la disparition d'organisations internationales. Sous une perspective de relations internationales, on découvre les éléments permettant de mieux comprendre l'actualité de la défense européenne. Les relations opérationnelles entre OTAN, UEO et Union européenne, de même que les interactions

entre les États européens au sein de ces organisations, y sont mises en lumière et les articulations décortiquées. Enfin, les auteurs ont constitué, en annexe, une immense collection de documents relatifs à l'UEO, utiles à toute personne désireuse de se familiariser avec le fonctionnement et les institutions de l'Organisation.

Samir BATTISS

*Chaire de recherche du Canada en politiques étrangères et de défense canadiennes  
Université du Québec à Montréal*

### **La défense en Europe. Avancées et limites.**

*BUFFOTOT, Patrice (dir.). Coll. Les études de la Documentation française, 4<sup>e</sup> éd., Paris, La Documentation française, 2005, 248 p.*

La politique européenne de sécurité et de défense, qui vise non seulement à doter l'Union européenne d'une capacité de gestion civilo-militaire des crises mais aussi à favoriser l'intégration des appareils militaires européens, suscite un intérêt grandissant chez les politologues. Le défi conceptuel que pose ce projet aux grandes théories des relations internationales n'y est peut-être pas pour rien. La perspective qu'un ensemble d'États souverains puissent un jour vouloir se départir de leur monopole sur la violence légitime remet en question bien des catégories fondatrices de notre discipline.

Pourtant, ce qui distingue la PESD de ses prédécesseurs, comme le projet mort-né de Communauté européenne de défense, c'est qu'elle met l'accent sur des coopérations concrètes, ponctuelles, *bottom-up*, plutôt que sur une intégration *top-*

down des appareils de défense européens. La PESD ne mènera donc pas à une armée européenne ; mais elle est tout de même bien plus qu'une simple politique intergouvernementale. Comme l'écrit Patrice Buffotot dans son introduction à la quatrième édition de *La défense en Europe*, la mise en place de la PESD s'inscrit dans un processus plus vaste caractérisé par « la professionnalisation et la réorganisation des armées européennes [et] le désinvestissement des pays européens dans la défense ». On pourrait y ajouter une nouvelle définition des missions, par laquelle la projection de forces se substitue à la défense territoriale. La PESD accompagne ainsi une transformation profonde de l'outil militaire en Europe.

La défense en Europe part du principe que, avant de s'intéresser aux institutions bruxelloises, il peut être utile de dresser un tableau comparatif des institutions de défense des États membres de l'UE. Dix-huit pays sont couverts, de la Grande-Bretagne au Luxembourg, par un groupe international de spécialistes, souvent originaires de ces mêmes pays. Des chapitres thématiques couvrent également la PESD, la Force de police européenne, l'OTAN, les relations transatlantiques et l'intervention en Irak.

Cet ouvrage collectif est structuré autour de chapitres symétriques. Pour chacun des États membres de l'UE, les auteurs décrivent les réformes des forces armées depuis 2001, les rapports de la politique de défense nationale avec l'OTAN et la PESD, et l'impact de la guerre en Irak. Chaque chapitre comporte un encart sur les acteurs de la politique de défense : instances politiques, état-

major, composition et budget des forces armées. Ce sont ces informations, succinctes et agréablement présentées, qui donnent à l'ouvrage son caractère utile.

Malgré cette structure, qui donne une cohérence d'ensemble à l'ouvrage, les contributions demeurent assez inégales. Certaines sont strictement descriptives alors que d'autres, particulièrement vers la fin de l'ouvrage, versent aisément dans le normatif (par exemple, l'affirmation, que les Espagnols « ont payé cher » leur attachement aux États-Unis). On y discute un peu de stratégie, mais les questions théoriques sont complètement évacuées. Cela est étonnant puisque plusieurs des auteurs, comme Sten Rynning et Pauline Schnapper, sont justement connus pour leurs riches analyses théoriques des politiques de défense française et britannique. L'ouvrage aurait profité d'un chapitre proposant un angle analytique sur l'évolution de la défense en Europe (sur ses « avancées et limites », donc) ou, à défaut, d'un traitement des différentes approches théoriques de la défense européenne.

Finalement, il est à déplorer que l'ouvrage n'ait pas fait l'objet d'un travail éditorial plus méticuleux. Des appellations comme la « politique extérieure (plutôt qu'étrangère) commune » ou le « haut représentant pour la PESD » (plutôt que la PESD) feront sourciller le lecteur averti. Néanmoins, l'ouvrage saura intéresser tous ceux qui souhaitent un tour d'horizon des questions de défense en Europe.

Frédéric MÉRAND

*Département de science politique  
Université de Montréal*